

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** VILLE DE BISCHWILLER

**Correspondant :** Mme Laura Mennesson, marchés publics, 1-9 Place de la Mairie - BP 10035, 67241 Bischwiller cedex, tél. : 03 88 53 98 54, courriel : [marches.publics@bischwiller.com](mailto:marches.publics@bischwiller.com), adresse internet : <https://www.ville-bischwiller.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://alsacemarchespublics.eu>

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Services généraux des administrations publiques

**Objet du marché :** PRESTATIONS DE TELECOMMUNICATION

**Catégorie de services :** 5

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 64200000

**Code NUTS :** FRF11

**La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.**

**L'avis implique un marché public**

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Le présent accord-cadre à bons de commande soumis aux dispositions de l'article 42.2 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et des articles 27, 78 et 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 a pour objet les prestations de services de télécommunication pour la Ville de Bischwiller. Le marché comporte 2 lots :  
lot 01 : Accès internet et téléphonie fixe et lot 02 : Téléphonie Mobile.
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : L'accord-cadre est conclu pour une période de deux ans (2 ans) à partir du 01 avril 2019 et renouvelable pour une nouvelle période de un an (1 an) soit jusqu'au 31 mars 2022 en cas de reconduction. Les besoins annuels de la collectivité sont estimés à 35 000 euros H.T. maximum pour le lot 01 et à 8 000 euros H.T. maximum pour le lot 02. L'accord-cadre ne comporte pas de minimum.

**Prestations divisées en lots :** oui

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Les prix du marché sont fermes et définitifs pour toute la durée du marché, reconduction comprise.

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 15 février 2019 à 12 h 00

**Délai minimum de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2018PRESTATELECOM

**Renseignements complémentaires :** Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les 3 candidats les mieux classés après la première analyse des offres. La remise des offres par voie électronique est obligatoire pour cette consultation sur le site : <https://www.alsacemarchespublics.eu>.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 17 janvier 2019

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :**

M. Yannick ECKERT , Service informatique - 1-9, Place de la Mairie - BP10035, 67241 Bischwiller cedex, tél. : 03 88 53 75 20, courriel : [yannick.eckert@bischwiller.com](mailto:yannick.eckert@bischwiller.com)

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :**

Mme Laura MENNESSON , Cellule marchés publics - 1-9, Place de la Mairie - BP 10035, 67241 Bischwiller cedex, tél. : 03 88 53 98 54, courriel : [marches.publics@bischwiller.com](mailto:marches.publics@bischwiller.com), adresse internet : <https://alsacemarchespublics.eu>

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Strasbourg, 31, rue de la Paix - BP 51038, 67070 Strasbourg cedex, tél. : 03 88 21 23 23, courriel : [greffe.ta-strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta-strasbourg@juradm.fr), adresse internet : <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

---

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**  
Tribunal Administratif de Strasbourg, 31, rue de la Paix - BP 51038, 67070 Strasbourg cedex, tél. : 03 88 21 23 23,  
courriel : [greffe.ta-strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta-strasbourg@juradm.fr), adresse internet : <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

**Nature et désignation des lots :**

Lot(s) 1 ACCES INTERNET ET TELEPHONIE FIXE  
ACCES INTERNET ET TELEPHONIE FIXE  
C.P.V. - : Objet principal : 64200000

Lot(s) 2 TELEPHONIE MOBILE  
TELEPHONIE MOBILE  
C.P.V. - : Objet principal : 64200000